
COMPTE RENDU

Participation citoyenne – Espaces publics – Atelier « Berges de Seine »

Mercredi 14 avril 2021, 18h30 – Zoom

Intervenants :

Charles RICHARD-MOLARD, Directeur adjoint des espaces publics, SOLIDEO

Anne-Sophie PETIT, Chef de projet Espaces publics, SOLIDEO

Julia WATSON, Directrice adjointe du Village des athlètes, SOLIDEO

Maud LE MIERE, Chef de projet du Village des athlètes, SOLIDEO

Pierre-Antoine LEYRAT, Chef de projet expert Accessibilité universelle, SOLIDEO

Matthieu BONY, Directeur pôle participation citoyenne et communication territoriale, SOLIDEO

Kristen LECORGNE, Chef de projet participation citoyenne et communication, SOLIDEO

Théo BARRIERE, Chef de projet participation citoyenne et communication, SOLIDEO

Animatrice :

Coline GREGOIRE, Directrice de clientèle, Agence Sennse

Nombre de participants : 21

Contexte

Pour associer les citoyens dans la conception des projets urbains, la SOLIDEO lance une phase de participation citoyenne autour des usages dans les futurs espaces publics du Village des athlètes. Entre février et juin 2021, plusieurs rencontres sont organisées :

- Un premier atelier de décryptage des espaces publics ;
- Un café projet au marché du Landy à Saint-Ouen-sur-Seine ;
- Deux ateliers de participation sur le mail Finot et les berges de Seine ;
- Une réunion de restitution.

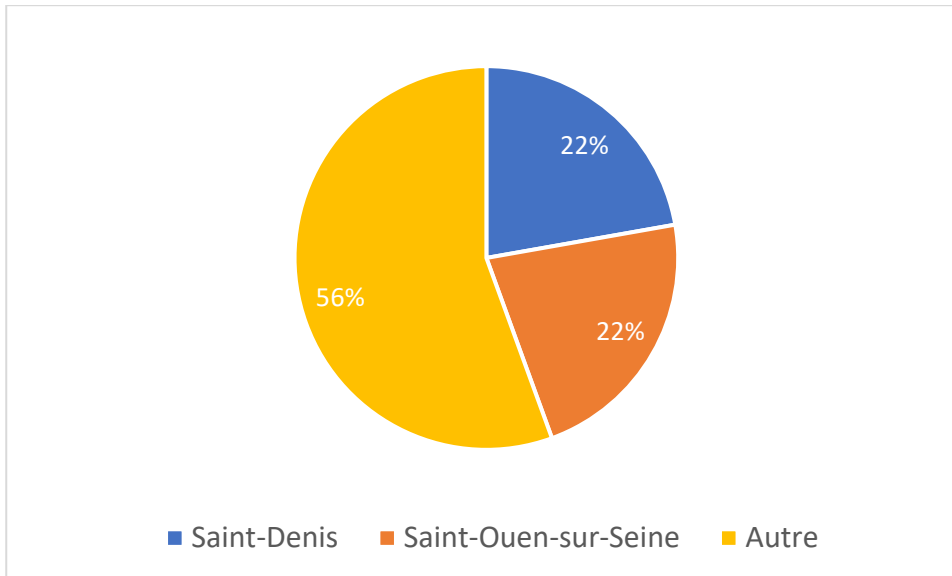
L'équipe projet de la SOLIDEO est présente lors de cet atelier pour présenter le projet du Village des athlètes, répondre aux questions des participants et écouter leurs propositions d'aménagements des espaces publics des Berges de Seine. Ces contributions sont réparties autour de plusieurs thématiques qui correspondent aux différents usages que les habitants pourront retrouver dans ces futurs espaces publics : se déplacer et se promener, se réunir, se détendre et se divertir et faire du sport.

Introduction

La rencontre est ouverte par l'animatrice Sennse, qui en précise les modalités de participation (c'est-à-dire les différents temps de présentation et d'échange).

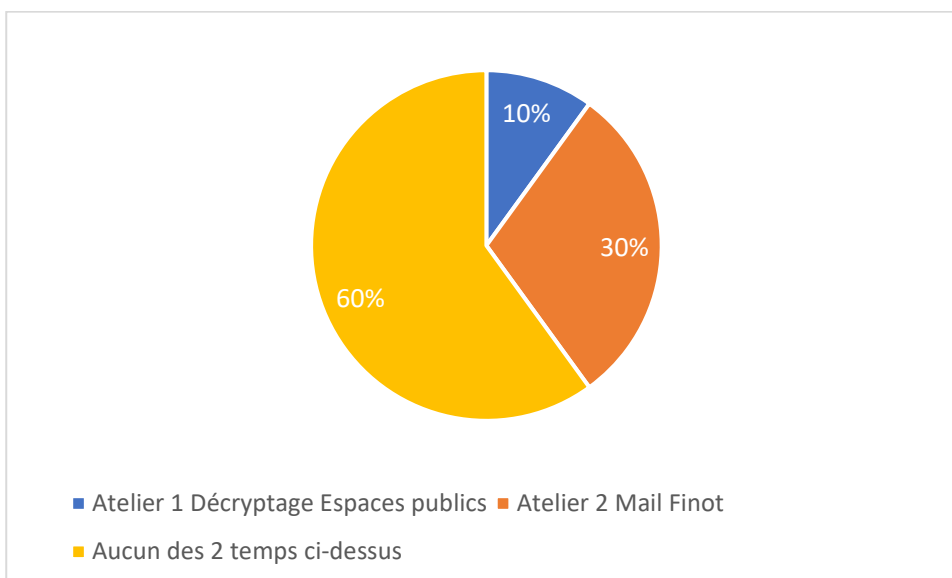
Tout d'abord, un sondage est proposé aux participants.

Où habitez-vous ?



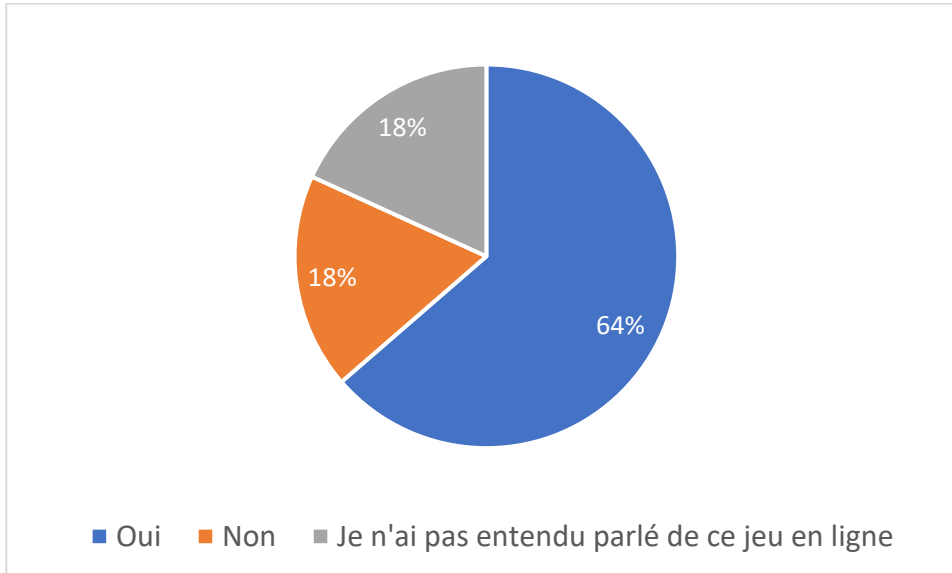
56% des participants habitent dans d'autres villes que celles mentionnées. A parts égales les autres participants sont des habitants de Saint-Ouen-sur-Seine et Saint-Denis.

Etiez-vous présent lors des précédentes rencontres organisées autour de la thématique des espaces publics ?



Une majorité de répondants n'était pas présente lors des précédentes rencontres, plus précisément 60%. 30% des répondants ont assisté à l'atelier 2 sur le mail Finot et 10% à l'atelier 1 de décryptage des espaces publics du Village des athlètes.

Avez-vous déjà utilisé le jeu en ligne créé par la SOLIDEO vous permettant d'aménager le Village des athlètes ?



Presque 65% des personnes présentes à l'atelier ont navigué à travers le Serious Game du Village des athlètes. 18% des participants ne s'en sont pas servis et 18% n'en ont pas entendu parler.

L'animatrice présente le déroulé de l'atelier :

1. La participation citoyenne
2. Les espaces publics du Village des athlètes
3. Les Berges de Seine
4. Temps d'échanges

Mathieu BONY (*Directeur pôle participation citoyenne et communication territoriale, SOLIDEO*), introduit l'atelier par un mot de bienvenue. Il indique rappelle que les avis et recommandations d'aujourd'hui seront bien pris en compte dans la reprise des études des espaces publics dans les mois à venir.

La participation citoyenne

Kristen LECORGNE (*Chef de projet participation citoyenne et communication, SOLIDEO*) présente la carte des différents espaces publics du Village des athlètes côté Saint-Denis et Saint-Ouen-sur-Seine.

L'atelier de ce jour a pour sujet les Berges de Seine. Cette concertation a lieu dès à présent car ces espaces publics seront livrés dans leur phase dite « Héritage » dès les Jeux de 2024. La SOLIDEO souhaite recueillir les avis, besoins et attentes des participants à l'atelier sur ces espaces. D'autres phases de participation citoyenne seront lancées en 2022 pour questionner le parc Ampère et la place Olympique.

Les sujets ouverts à la participation citoyenne sont les usages projetés dans les espaces publics, notamment comment les habitants vivront en 2025 dans ce futur quartier, les types d'équipements et le mobilier urbain. Certains sujets ne sont pas ouverts à la concertation, il s'agit principalement des voiries du Village des athlètes.

Kristen LECORGNE présente les quatre temps de cette phase de participation citoyenne :

- Le **premier atelier d'introduction et de décryptage des espaces** publics a eu lieu le 3 février 2021 ;
- Ensuite, **un café projet au marché du Vieux Saint-Ouen** s'est tenu le 27 mars et a permis aux équipes de la SOLIDEO d'aller à la rencontre des habitants. Plusieurs propositions ont été faites lors de ces rencontres comme par exemple des espaces pour les pêcheurs le long des Berges de Seine ;
- Le deuxième atelier sur **la place Ampère, le mail Finot et les côteaux** s'est tenu le 8 avril 2021. Au cours de cet atelier, les circulations au sein de ces espaces ont été abordées notamment pour que tous les modes de déplacement doux puissent cohabiter. Des demandes d'espaces sportifs ont été faites ainsi que des lieux de rencontre et de convivialité. La végétalisation est attendue pour que ces lieux apportent de la fraîcheur au futur quartier ;
- Enfin ces temps donneront lieu à **une réunion de restitution** en juin 2021 pour agréger les contributions recueillies durant les différentes rencontres et les scénarios issus du Serious Game.

Le Serious Game est un outil en ligne permettant d'aménager les espaces publics du Village des athlètes. Il est disponible sur le site internet : <https://projets.ouvrages-olympiques.fr/>

Les espaces publics du Village des athlètes

Un extrait de l'épisode 3 de la série C'est pour demain ! est diffusé. L'épisode complet est disponible au lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=r0tlxl-5KXc&t=7s>

Charles RICHARD-MOLARD (*Directeur adjoint des espaces publics, SOLIDEO*), présente le Village des athlètes et les grands espaces qui le composent :

- Tout d'abord, la place des Athlètes sera une place majeure du quartier après les Jeux et permettra de répondre à plusieurs fonctions et usages.
- Les Berges de Seine seront réaménagées et la RD1 offrira un cadre pacifié en réduisant la place de la voiture à 2x1 voie et favorisera les modes doux de circulation (piétons et cyclistes).
- Le mail Finot est un espace majeur qui a fait l'objet du précédent atelier.
- Enfin le parc Ampère sera un espace de détente et de jeux, livré en 2025.

Au total, l'ensemble des espaces publics du Village des athlètes s'étendent sur 13 hectares. Les espaces publics ont des temporalités différentes, certains seront livrés dans leur forme Héritage avant les Jeux Olympiques et Paralympiques, tandis que d'autres espaces auront un aménagement différent entre les phases Jeux et Héritage. Ces derniers seront réaménagés à la suite des Jeux et livrés en 2025.

Charles RICHARD-MOLARD indique que l'atelier du jour permettra de soulever les différents usages attendus et d'échanger sur les Berges de Seine.

Les Berges de Seine

Le jeu en ligne est diffusé pour la suite des explications.

Aujourd'hui, la RD1 est un axe très emprunté, la circulation routière actuelle ne favorise pas les circulations vélos et piétons, notamment en l'absence de pistes cyclables et de trottoirs. L'ambition portée par le projet du Village des athlètes est de pacifier la RD1 pour faire des berges de Seine un lieu de destination. Les transports en commune actuels et futurs vont faciliter l'accès au site.

Charles RICHARD-MOLARD précise que le projet prévoit :

- Le réaménagement de la RD1 en un axe à 2x1 voie ;
- La création d'une piste cyclable à double sens ;
- La conservation de l'alignement des platanes ;
- La création d'une promenade piétons le long des berges de Seine ;
- La création de 2 terrasses de grande dimension au-dessus du fleuve, situées dans l'alignement de la promenade piétonne au droit du mail Finot et de la place des Athlètes ;
- Les mesures conservatoires permettant l'installation de péniches amarrées aux terrasses et à la promenade piétonne.

Une réflexion est également menée pour l'animation des péniches, la SOLIDEO sollicite aujourd'hui l'avis des participants à l'atelier sur le sujet.

Maud LE MIERE (*Chef de projet du Village des Athlètes, SOLIDEO*) complète en indiquant que les Berges de Seine doivent être intégrées dans une boucle sportive pensée à l'échelle du territoire. Elles seront un nouveau lieu de rencontre et vont tisser des liens entre les différents secteurs du Village.

Question 1 : Quelle est la distance entre la route et la promenade ?

Charles RICHARD-MOLARD précise que la distance séparant la RD1 et la promenade le long les Berges de Seine est d'environ 6 mètres.

Question 2 : Les circulations piétonnes ne seront pas en contre-bas de la RD1 ?

Charles RICHARD-MOLARD indique que deux trottoirs sont prévus aux abords de la RD1, le premier est le long des bâtiments et le second axe de promenade est le long des Berges de Seine entre le mail Finot et l'allée de Seine.

Question 3 : Quel est le linéaire des Berges de Seine dans le périmètre de la ZAC ?

Réponse apportée post-réunion : Charles RICHARD-MOLARD répond que le cheminement total mesure environ 550 mètres.

Question 4 : Quelle est la largeur du cheminement le long des Berges ?

La largeur est de 2,5m indique Charles RICHARD-MOLARD.

Question 5 : Est-ce que la passerelle reliant L'Île-Saint-Denis et Saint-Denis enjambe la route départementale ?

Charles RICHARD-MOLARD confirme qu'elle passera au-dessus de la RD1 et s'ouvrira sur la place des Athlètes. Elle sera uniquement dédiée aux transports en commun et aux mobilités douces, c'est-à-dire les piétons, cyclistes, etc..

Question 6 : Quelle est la largeur du ponton ?

Charles RICHARD-MOLARD indique que le ponton mesure plus de 10 mètres de large pour avoir un confort et un recul par rapport à la voie de circulation.

Question 7 : D'où provient le bois qui sera utilisé pour le ponton et la promenade piétonne ?

Charles RICHARD-MOLARD précise que le bois choisi par la SOLIDEO favorisera les circuits courts, l'utilisation de bois exotiques étant proscrite.

Question 8 : Est-ce qu'un système de vidéosurveillance sera mis en place ?

Charles RICHARD-MOLARD indique que des réflexions sont en cours avec les collectivités sur l'ensemble du site.

Question 9 : Les Berges de Seine sont-elles en zone inondable ?

Charles RICHARD-MOLARD répond que les aménagements prévus par la SOLIDEO sont prévus pour résister techniquement aux éventuelles crues de la Seine. A titre d'exemple, la crue de la Seine qui a eu lieu en 1910 était d'un mètre au-dessus du niveau de la route actuelle. En cas de crue, la promenade et la RD1 seront fermées.

Question 10 : Des parkings sont-ils prévus à proximité des Berges de Seine ?

Charles RICHARD-MOLARD indique que des places de stationnement ne sont pas prévues le long de la RD1. Il rappelle que le projet vise à réduire la place de la voiture et à favoriser les circulations douces, c'est pourquoi des pistes cyclables sont prévues le long des Berges de Seine. Les transports en commun permettront également d'accéder aux Berges de Seine. Certaines voies du Village des athlètes auront des places de stationnement en extérieur pour permettre aux riverains de se garer et des parkings souterrains seront construits dans le futur quartier pour les habitants.

Question 11 : Est-ce que les péniches des Berges de Seine seront fixes ?

Maud LE MIERE répond que la SOLIDEO a bien prévu les aménagements nécessaires à l'accueil de péniches et des barges. Les études vont se poursuivre pour l'animation des berges de Seine et la programmation de péniches ou de barges.

Question 12 : Y aura-t-il des arrêts de bus le long de la RD1 ?

Charles RICHARD-MOLARD précise que la SOLIDEO n'a pas la compétence des transports en commun sur le Village des athlètes, ce sont les collectivités qui traiteront de ce sujet et définiront la nécessité ou non de réaliser des arrêts de bus sur ce linéaire.

Temps d'échanges

Kristen LECORGNE explique le déroulé du travail. Dans un premier temps de 15 minutes, la SOLIDEO propose d'échanger sur les différents usages des Berges de Seine tels que présentés précédemment. Puis un second temps d'échange de 25 minutes sera basé sur des propositions d'aménagements faites par les équipes projet. Enfin, un temps de restitution des propositions est prévu.

Temps d'échanges

Le ponton au pied du mail Finot



Figure 1 - Le belvédère au bas du mail Finot, projection du Serious Game

Se réunir

Le belvédère en contre-bas du mail Finot apparaît pour les participants comme un endroit propice au rassemblement. Du mobilier pourrait être disposé pour favoriser la rencontre, tel que des bancs et des transats par exemple, un participant suggère qu'il serait intéressant de retrouver du mobilier pour permettre aux adolescents de se retrouver.

Un participant relève qu'il manque des restaurants dans le quartier pour les salariés des entreprises. Il serait très agréable de faire de cette terrasse un lieu de restauration avec des guinguettes ou des foodtrucks.

Plusieurs participants ont souligné le fait que le belvédère n'est pas abrité du soleil. En été, des zones d'ombrage pour créer de la fraîcheur seraient très appréciées, sans quoi cette terrasse en plein soleil deviendra trop chaude et perdra de son attrait.

Afin d'isoler ce lieu de la circulation, des participantes proposent des paravents mobiles et des aménagements paysagers tels que des barrières végétales. Ils permettraient de sécuriser les abords du ponton.

La promenade



Figure 2 - La promenade, projection du Serious Game

Se déplacer et se promener

La proximité de la route RD1 et de la balade piétonne est une source d'inquiétude mentionnée à plusieurs occasions par les participants. Ces derniers émettent des suggestions comme ralentir la circulation et sécuriser les cheminements piétons des deux côtés de la route. Pour cela, un participant propose des feux de circulation et des ralentisseurs tout au long de la route, ainsi les automobilistes seraient forcés de ralentir.

Des participants évoquent la création d'une séparation visuelle entre les cheminements piétons et la route. Dans une optique visuelle également, une remarque est faite pour exprimer le souhait de rendre esthétique la rambarde du cheminement piéton.

Enfin, un participant souhaite que du mobilier pour les chiens soit prévu, afin de ne pas salir les pelouses de la promenade.

Se réunir

Les participants souhaiteraient que la promenade soit un espace de détente pour y retrouver des amis et passer du temps en famille. Pour cela, des bancs et des chaises longues pourraient être installés face à la Seine.

L'aménagement des Berges de Seine de la ville d'Epina-sur-Seine est pris pour exemple. Situées en contre-bas de la Seine, celles-ci sont coupées de toute circulation et offrent du mobilier pour s'asseoir, se détendre et faire du sport.

Se divertir

Dans une optique de divertissement, des jeux pour les plus jeunes sont proposés par un participant tout le long de la promenade. Il faudra cependant qu'ils soient implantés dans des zones sécurisées ce qui rejoint la demande faite précédemment de ralentir la vitesse de circulation aux abords des Berges.

Faire du sport



Figure 3 - Proposition d'aménagement sportif, projection du Serious Game avec des barres de tractions



Figure 4 - Proposition d'aménagement sportif, projection du Serious Game avec des agrès

D'après les participants, l'aménagement de la balade piétonne le long de la Seine serait l'occasion de proposer un véritable parcours sportif. Ce cheminement serait propice à la course à pied avec un cadre agréable mais également pour des agrès en plein air. Une participante se questionne sur l'espacement entre la piste cyclable et la promenade piétonne, il ne paraît pas suffisant pour pouvoir accueillir des agrès sportifs sécurisés. Si ce n'est pas le cas, peut-être pourront-ils être placés sur le belvédère, qui offrirait plus d'espace.

Les péniches



Figure 5 - Proposition d'aménagement des péniches, projection du Serious Game

Se réunir

Les péniches sont évoquées par les participants comme des lieux d'échange permettant de créer un vrai lien avec le territoire. Elles pourraient être mises à disposition d'associations et des communes pour renforcer ce lien.

De même que pour le belvédère, les péniches pourraient servir de lieu de restauration, de rencontre ou de séminaires pour les salariés des entreprises environnantes. Dans ce sens, des ginguettes et des restaurants sur les péniches sont proposés. Une participante alerte sur la nécessité de créer un règlement pour les péniches restaurant-bar pour éviter des nuisances sonores et lumineuses le soir pour les habitants dont les logements donneraient directement sur les berges de Seine. Toujours dans une visée professionnelle, un participant suggère que certaines péniches puissent être mises à disposition des locaux pour organiser des séminaires et autres événements. Certaines péniches pourraient être mobiles mais des péniches fixes pourraient suffire.

Faire du sport

Pour combler le manque d'équipements sportifs du département/du territoire, un participant propose de créer un gymnase flottant sur une péniche. Ce dernier accueillerait différentes pratiques sportives, couvertes ou non.

Le ponton au pied de la place des Athlètes



Figure 6 - Le ponton au pied de la place des Athlètes, projection du Serious Game

Se divertir

Des jeux pour enfants pourraient être disposés sur ce ponton, tels que des marelles, en profitant d'espaces ici un peu plus larges et en s'éloignant de la proximité directe de la RD1 (sécurité des enfants). Il est également proposé de valoriser les murs de soutènement en murs d'escalade ou autre utilisation afin de transformer ces obstacles visuels en objets ludiques.

Conclusion

Kristen LECORGNE encourage les participants à proposer des aménagements sur les Berges de Seine et le mail Finot via le Serious Game et les invite à la réunion de restitution en juin 2021. Un bilan de cette phase de concertation sera fait pour restituer les échanges des ateliers.

Les participants peuvent poser leurs questions à l'adresse : participer@ouvrages-olympiques.fr

Pour terminer, un dernier sondage est proposé aux participants :

Serez-vous présent à la réunion de restitution en juin ?

